**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande
**Band:** 46 (1920)
**Heft:** 6

## Wettbewerbe

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

de la crise du chômage et nous avons pris l'initiative de réunir en assemblée plénière plusieurs associations de notre ville pour discuter cette question et arrêter les voies et moyens d'y parer. Le comité s'est occupé du sort des techniciens et a fait des démarches auprès du Conseil d'Etat afin d'obtenir un meilleur classement dans la nouvelle loi sur les traitements.

C'est aussi du sein de notre Société qu'est partie l'initiative de la loi sur les constructions à laquelle plusieurs de nos membres travaillent actuellement et qui sera appelée à rendre des services à la population tout entière.

Durant l'année passée, dix-sept nouveaux membres sont venus augmenter notre effectif, tandis que nous n'avons à déplorer qu'une seule démission. Le président mentionne le décès d'un de nos plus anciens membres, M. Jules Winkler, entrepreneur, auquel la Société garde un pieux souvenir.

M. le président termine son rapport en souhaitant à la Société une année féconde en travail et en généreuse initiative pour le plus grand bien de tout le pays et c'est au milieu de la plus franche gaîté que l'on prolongea bien avant dans la journée, notre petite fête.

*Le Secrétaire* :
Prof. A. Hertling, fils, architecte.

## Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Le Comité Central a le pénible devoir de faire part aux membres de la Société, du décès, survenu le 11 mars, de son dévoué secrétaire

### M. A. Trautweiler, ingénieur.

Les services que le défunt a rendus à la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes lui ont valu l'estime et la reconnaissance de tous ses membres qui conserveront le souvenir de cet aimable collègue.

## BIBLIOGRAPHIE

**Bulletin mensuel des renseignements frigorifiques.** Première année, N° 1, janvier 1920.

C'est l'organe de l'*Institut international du froid* dont nous avons annoncé la constitution à la page 31 de notre numéro de février dernier. — Siège social de l'Institut : 9, avenue Carnot, Paris (XVII^e^).

Les » objets principaux » de cet Institut sont définis en ces termes :

1° De favoriser l'enseignement de la science et de la pratique du froid, ainsi que le développement et la vulgarisation des études et des recherches scientifiques ou techniques effectuées dans ce domaine ;

2° De favoriser l'étude des meilleures solutions des questions se rapportant à la conservation, au transport et à la distribution des denrées périssables ;

3° De faire connaître, en indiquant l'origine des renseignements publiés, la situation mondiale des denrées frigorifiques au triple point de vue de la production, de la circulation et de la consommation ;

4° De centraliser, en vue de leur publication, tous les renseignements et documents scientifiques, techniques et économiques concernant la production et l'utilisation du froid ;

5° De centraliser, pour leur étude, les lois, règlements et renseignements de toute nature, intéressant les industries du froid et de présenter, s'il y a lieu, à l'approbation des gouvernements, les mesures tendant à l'amélioration et à l'unification des règlements concernant la circulation internationale des produits susceptibles de bénéficier des applications du froid ;

6° D'organiser les Congrès internationaux du Froid ;

7° De se tenir en liaison constante avec les groupements scientifiques ou professionnels intéressés en vue d'assurer la réalisation de son programme d'action.

Toutes les questions qui touchent les intérêts économiques, la législation et l'administration d'un Etat particulier sont exclues de la compétence de l'Institut international du Froid.

**Der Tunnel. Anlage und Bau,** von *G. Lucas*, Professor an der Technischen Hochschule Dresden. Verlag W. Ernst u. Sohn. Berlin. Band I. Der Entwurf des Tunnelbauwerkes. Preis : 30 Mk.

L'auteur de cet ouvrage de 250 pages, admirablement illustré de 533 figures, expose avec une rare maîtrise et à l'aide d'une vaste documentation, les méthodes et les données à la disposition de l'ingénieur chargé de projeter un tunnel ou une galerie.

La forme et les dimensions des profils en long et en travers, la construction des parois et leur revêtement en pierre, béton, fer et béton armé, la pression du terrain et la résistance du souterrain sont traitées à la lumière des expériences récentes.

Sont aussi envisagés : les installations auxiliaires (signaux, ventilation, etc.), l'établissement des devis et les programmes de la marche des travaux.

**Uber elektrisch geheizte Dampfkessel und Wärmespeicher** von Oberingenieur *E. Höhn* in Zurich. — Vortrag an der 50. Generalversammlung des Schweizer Vereins von Dampfkessel Besitzern, am 15. Juli 1919.

Description et critique des différents procédés industriels de production de la vapeur et de l'eau chaude, en une brochure de 8 pages grand in-octavo, avec 19 figures.

## Calendrier des Concours.

| LIEU | OBJET | TERME | PRIMES | PARTICIPATION |
|---|---|---|---|---|
| | | | Fr. | |
| Comité centr. S.I.A. | Fondation Geiser | 31 mai 1920 | 1000 | Membres de la Société suisse des I. et A. |
| Berne . . . . . | Gymnase | — | — | Architectes de la ville de Berne. |
| Genève . . . . . | Bâtiments universitaires | — | — | Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton. |
| Genève (Saconnex) | Bâtiments communaux | — | — | Architectes genevois établis dans le canton. |
| Zurich . . . . . | Banque Populaire Suisse | 31 mars 1920 | 35 000 Achat : 2000 par projet | Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1^er^ janvier 1919. |
| Berne . . . . . | Plan d'alignement et de construction | 31 mars 1920 | 15 000 et 1500 par projet acheté | Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1^er^ janv. 1919. |

Lausanne. — Imprimerie La Concorde